



INFO PRESSE

Brunstatt-Didenheim : inauguration du nouveau site périscolaire m2A « Les bambins de l'III »

Ce vendredi 24 septembre 2021, Fabian Jordan, Président de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), Josiane Mehlen, Vice-Présidente de m2A déléguée au périscolaire, Ludovic Haye, Sénateur du Haut-Rhin, Nicole Beha, Conseillère de la Collectivité européenne d'Alsace et Maire déléguée de Didenheim, Jacques Rimeize, Président du Conseil d'Administration de la CAF du Haut-Rhin et Antoine Viola, Maire de Brunstatt-Didenheim inaugurent le nouveau site périscolaire de Brunstatt-Didenheim : « Les bambins de l'III ».

Améliorer la capacité et les conditions d'accueil des enfants

En 2020, m2A a engagé un nouveau projet d'investissement pour un site périscolaire dans la commune de Brunstatt-Didenheim : la création de locaux dans l'ancienne Mairie de Didenheim. Ce projet a pour objectif d'augmenter la capacité d'accueil afin de répondre aux besoins croissants des familles et d'améliorer les conditions d'accueil des enfants. **Pour rappel, la commune de Brunstatt-Didenheim dispose actuellement de 2 écoles maternelles et de 3 écoles primaires :**

- **Ecole maternelle du Centre** (Brunstatt)
12 bis rue de l'école
- **Ecole maternelle « Les Castors »** (Didenheim)
33 rue Bellevue
- **Ecole élémentaire Jacques Prévert** (Brunstatt)
12 rue de l'école
- **Ecole élémentaire du Château Besenval** (Brunstatt)
12 rue du France
- **Ecole élémentaire « La Sirène de l'III »** (Didenheim)
1 rue de Brunstatt

La création de locaux périscolaires dans l'ancienne mairie de Didenheim

Les enfants d'âge élémentaire de Brunstatt-Didenheim scolarisés à l'école « La Sirène de l'III » étaient accueillis dans des locaux situés rue des Carrières. Ces bâtiments ne permettant pas la création de places supplémentaires, il a été décidé de concevoir de nouveaux locaux pour les activités périscolaires (pendant le temps de midi et après la classe quatre jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) au 1^{er} étage de l'ancienne Mairie, en proximité immédiate de l'école élémentaire.

Jusqu'à 70 enfants accueillis

Ces nouveaux locaux, d'environ 420 m², peuvent accueillir jusqu'à 70 enfants pour les activités périscolaires ainsi que pour les activités extrascolaires relevant de la compétence de la commune.

Ils sont composés de deux salles de restauration, de trois salles d'activités (une cuisine pédagogique, une salle de jeux séparée en deux parties - un espace pour les plus petits et un autre pour les plus grands - ainsi qu'une salle de repos), un office (pour la liaison chaude), des locaux techniques, des sanitaires et un bureau pour la responsable. A noter, un traitement acoustique des sols et des plafonds a été réalisé. La coordination de l'opération a été assurée par la commune de Brunstatt-Didenheim.

Budget global de ce projet

770 400 € TTC (équipements et mobiliers compris) :

- m2A 650 400 € TTC
- Brunstatt-Didenheim 120 000 € TTC

Les subventions obtenues pour ce projet :

- CAF 68 118 000 € TTC
- CeA 24 000 € TTC



Le budget annuel consacré par m2A à la compétence périscolaire représente plus de 18 millions d'euros.

L'alimentation des enfants, une priorité pour m2A

Nouveauté : un goûter offert à tous les enfants

m2A sert près d'un million de repas chaque année sur l'ensemble de ses sites périscolaires. Depuis cette rentrée 2021, m2A développe son offre de restauration en offrant un goûter à tous les enfants sur le temps du soir sans supplément de coût pour les parents. Le montant global annuel de ce nouveau dispositif est évalué à 160 000 € TTC.

Les goûters proposés aux enfants depuis septembre sont composés de deux éléments parmi les suivants :

- des fruits frais ou des fruits cuits en compote,
- des produits laitiers,
- des produits céréaliers (pain, biscuits secs ...) si possible non raffinés.

Les boissons en accompagnement sont :

- de l'eau,
- des jus de fruits,
- ou du lait demi-écrémé non sucré.

Loi EGALIM, m2A va encore plus loin !

La loi EGALIM (issue des États Généraux de l'Alimentation initiés en 2017) impose un minimum de 50 % de produits avec critères de qualité (produits bio, AOP (Appellation d'Origine), IGP (indication géographique), label...) dont 20 % de produits issus de l'agriculture biologique ainsi qu'un repas végétarien par semaine.

Les exigences complémentaires de m2A :

- un minimum de 30 % de composantes bio,
- des produits systématiquement bios (carottes, choux, pommes, céleri, pomme de terre, viande et pain au moins une fois par semaine...),
- au minimum 60 % (au lieu des 50% prévus par la loi EGALIM) de produits de qualité intégrant des produits issus des projets alimentaires territoriaux et/ou autres labellisations locales ou commerce équitable,
- la promotion des produits « *Faits Maison* ».

Périscolaire m2A : les chiffres clés

Le budget annuel consacré par m2A à la compétence périscolaire représente plus de 18 millions d'euros (coût net pour l'agglomération, déduction faite des recettes : 8,5 millions).

- **102 accueils périscolaires**
(68 en gestion directe et 34 en gestion déléguée),
- **8 121 places périscolaires sur l'agglomération**
(4 878 en gestion directe et 3 233 en gestion déléguée),
- **10 365 enfants inscrits au périscolaire**,
soit un taux de prise en charge de 40 % sur l'agglomération (données 2020/2021),
- **564 professionnels sur le terrain** dont 450 agents d'animation
(300 permanents et 150 vacataires) et 114 agents de cantine,
- **Près d'un million de repas servis par an pour l'ensemble des sites**
(près de 7 150 par jour).

Périscolaire m2A : des projets d'investissement massifs au service du territoire et de son attractivité

Les études en cours :

- **Baldersheim** : agrandissement du périscolaire existant afin de permettre la restauration des enfants en école élémentaire,
- **Berrwiller** : agrandissement du périscolaire existant,
- **Illzach** : création de locaux périscolaires au sein du futur groupe scolaire Jonquilles,
- **Lutterbach** : agrandissement du périscolaire Cassin,
- **Mulhouse** : création de locaux périscolaires au sein des trois nouveaux groupes scolaires des Coteaux,
- **Mulhouse** : création de locaux périscolaires pour les enfants de l'école élémentaire Freinet,
- **Mulhouse** : création de locaux périscolaires pour les enfants de l'école Sellier,
- **Mulhouse** : création de locaux périscolaires au sein du nouveau groupe scolaire Victor Hugo,
- **Riedisheim** : création de locaux périscolaires pour les enfants de l'école élémentaire Lyautey,
- **Staffelfelden** : création de locaux périscolaires pour les enfants des écoles Cité,
- **Wittelsheim** : création de locaux périscolaires pour les enfants des écoles du Centre,
- **Wittenheim** : création de locaux périscolaires pour l'école maternelle Fontaine et les écoles élémentaires Curie et Freinet (périscolaire Centre).

Les travaux en cours

- **Brunstatt** : agrandissement du bâtiment existant de près de 500 m² afin de créer notamment un espace de restauration au sein du périscolaire,
- **Flaxlanden** : création de locaux périscolaires,
- **Habsheim** : création de locaux périscolaires pour les enfants de l'école maternelle Nathan Katz et rénovation des espaces d'activité élémentaires,
- **Kingersheim** : création de locaux périscolaires pour les enfants de l'école maternelle Louise Michel,
- **Riedisheim** : création de locaux périscolaires attenants à l'école élémentaire Bartholdi.

Les projets finalisés (dont le site "Les bambins de l'III") :

- **Kingersheim périscolaire « Village des enfants »** : remplacement du bâtiment modulaire existant. Mise en service en janvier 2021.
- **Mulhouse** : création de locaux périscolaires attenants à l'école « Plein ciel » (bâtiments modulaires). Mise en service en octobre 2021.



Contacts m2A

Elue

Josiane MEHLEN

Vice-Présidente de m2A
déléguée au périscolaire

josiane.mehlen@mulhouse-alsace.fr

Presse

Laurence JAEGLÉ

Chargée de communication
06 35 16 25 04

laurence.jaegle@mulhouse-alsace.fr

Périscolaire

Sophie GUÉRIN JARRY

Responsable du service
06 49 59 00 50

sophie.guerin@mulhouse-alsace.fr